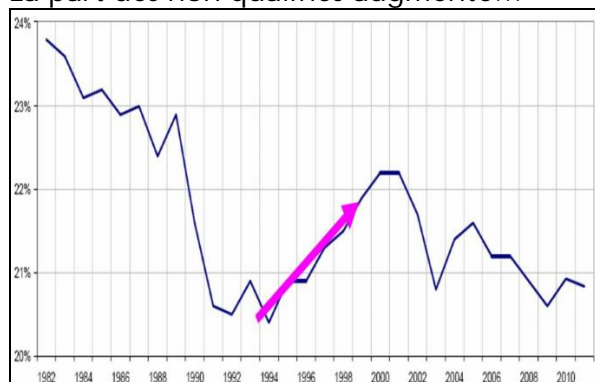


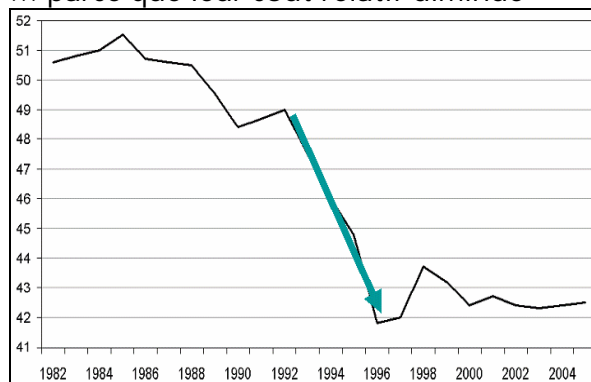
L'un des arguments en faveur des baisses de « charges » est qu'elles auraient eu un impact significatif sur l'évolution de l'emploi peu qualifié. Malgré des réserves, cette thèse est reprise dans l'état des lieux (remarquable par ailleurs) établi par le Haut Conseil du financement de la protection sociale<sup>1</sup>. Le rapport évoque ainsi « des évaluations pour partie incertaines, mais qui convergent vers un impact significatif des allégements généraux sur l'évolution de l'emploi peu qualifié » (p.40)<sup>2</sup>.

C'est un vieil argument. On trouve depuis longtemps, dans de nombreux rapports et études, le même graphique reproduit ci-dessous à gauche, qui retrace la part des salariés non qualifiés. Il figure à la page 41 du rapport du Haut Conseil. Quelle que soit la définition des « non qualifiés », ce graphique suggère que les politiques d'allégements de cotisations ont fonctionné : elles démarrent en 1993, et il se trouve que la part des non qualifiés qui baissait jusque là se met à remonter. La thèse selon laquelle un coût du travail trop élevé rendrait inemployables les travailleurs non qualifiés semble validée. Sur le graphique de droite, figure le coût relatif du travail au niveau du SMIC, tel que le mesurait l'OCDE dans son *Etude économique* de la France de 2005<sup>3</sup> : il a diminué sur la même période. CQFD.

La part des non qualifiés augmente...



... parce que leur coût relatif diminue



Cette démonstration simpliste peut impressionner mais elle ne tient pas la distance. Si une telle liaison était plus qu'une simultanéité temporaire, on devrait pouvoir la vérifier « scientifiquement ». Or, l'économétrie permet de vérifier que la corrélation est peu significative parce que la liaison n'existe pas en dehors de la sous-période mise en relief. Cela se voit à l'oeil nu : la part de l'emploi industriel entre 1989 et 1992, alors que le coût relatif des non qualifiés est plutôt orienté à la baisse.

L'examen plus détaillé des évolutions de l'emploi non qualifié suggère une autre ligne d'interprétation. Il recule avant les baisses de cotisations (1989-1994) puis augmente après (1994-2000). Mais la différence entre les deux sous-périodes est particulièrement marquée dans l'industrie et la construction, et elle concerne principalement les ouvriers (tableau 1)

<sup>1</sup> [Etat des lieux du financement de la protection sociale](#), Haut Conseil du financement de la protection sociale, 31 octobre 2012.

<sup>2</sup> On pourrait malgré tout se demander comment des évaluations « incertaines » peuvent établir un impact « significatif ».

<sup>3</sup> [Etude économique de la France](#), OCDE, 2005.

Tableau 1  
Evolution de l'emploi non qualifié dans le secteur privé

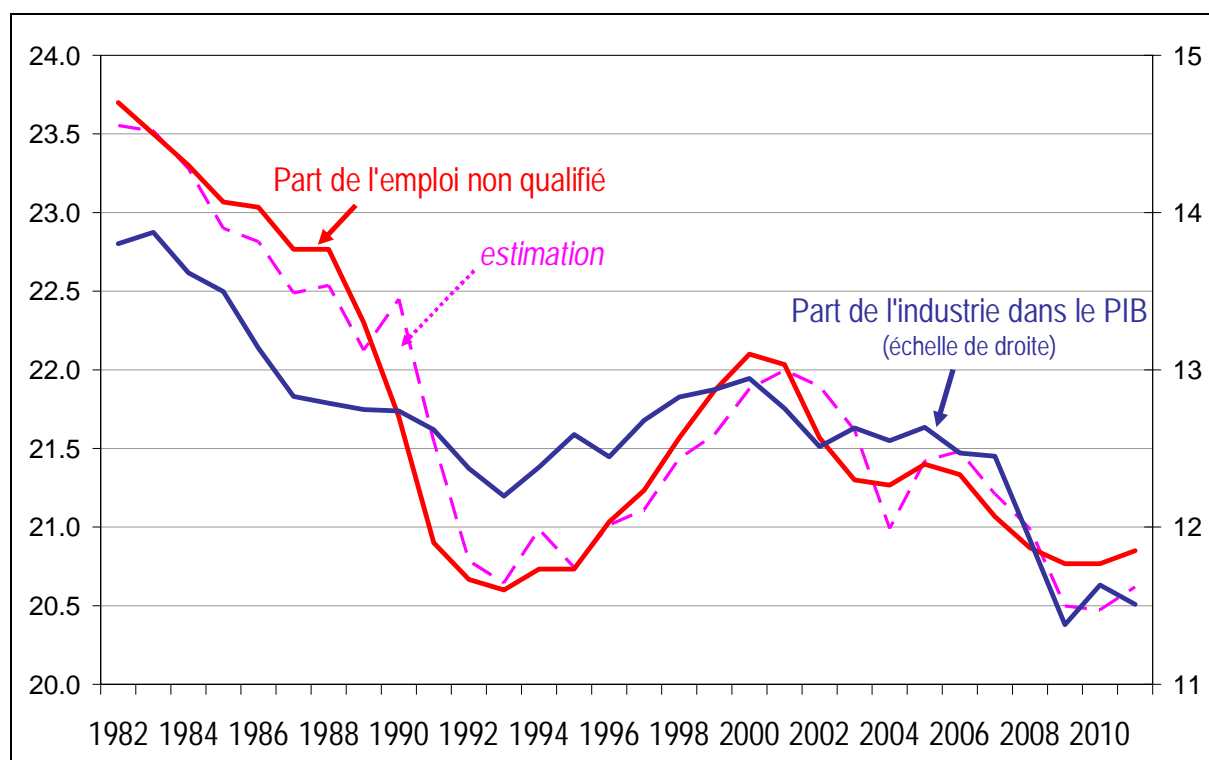
	1989-1994	1994-2000	différence
Industrie et construction	-593	-55	588
Tertiaire	185	535	350
Total	-408	480	888
Ouvriers	-511	171	682
Employés	103	309	206
Total	-408	480	888

En milliers. Source : Gubian, Ponthieux, 2000<sup>4</sup>

Ce constat nous avait déjà suggéré une interprétation différente<sup>5</sup>. Il est possible de l'actualiser et de vérifier qu'elle fonctionne toujours aussi bien. Elle consiste à expliquer la part des non qualifiés dans l'emploi (nq) par celle de l'industrie dans le PIB (indu).

L'équation économétrique obtenue est la suivante :  $nq = 0,68 * nq(-1) + 0,40 * indu + 2,04$ .

Elle est de bonne qualité ( $R^2=0,916$  et coefficients significatifs au seuil de 99%). Le graphique ci-dessous permet de le vérifier et de comprendre pourquoi : sur longue période (1982-2011), les mouvements (à la hausse comme à la baisse) de la part de l'emploi non qualifié épousent ceux de la part de l'industrie dans le PIB. Cette interprétation évince celle qui se fonde sur le coût relatif du travail non qualifié, dont la significativité est nulle.



<sup>4</sup> Alain Gubian et Sophie Ponthieux, « [Emplois non qualifiés](#), emplois à bas salaires et mesures d'allégement du coût du travail », DARES, *Premières informations et premières synthèses* n°51.1, décembre 2000.

<sup>5</sup> Michel Husson, « [Réduction du temps de travail et emploi: une nouvelle évaluation](#) », *La Revue de l'Ires* n°38, 2002.

Cette interprétation, déjà présentée il y a 10 ans, n'a eu aucun écho. Elle retrouvait les résultats d'une analyse, beaucoup plus détaillée et précise, de la baisse de la demande de travail non qualifié en France, qui concluait ainsi : « le déclin de la part des salariés faiblement diplômés dans l'emploi s'explique en France en premier lieu par le manque de dynamisme de la demande domestique s'adressant aux secteurs d'activité où ils sont proportionnellement nombreux »<sup>6</sup>. Les mêmes auteurs calculent que ce facteur expliquerait environ les deux tiers de la baisse observée entre 1970 et 1993<sup>7</sup>.

On mesure ainsi les ravages de l'approche « anti-macroéconomique » qui conduit à ne même plus explorer la voie élémentaire consistant à faire le lien entre la structure de l'emploi et celle de la demande. C'est une méthode de filtrage que l'on retrouve constamment dans cette littérature : en excluant *a priori* des variables explicatives pourtant naturelles, on augmente le poids des variables retenues. Ce véritable biais idéologique résulte de la prégnance de paradigmes qui évincent les schémas d'interprétation alternatifs.

---

<sup>6</sup> Dominique Goux et Eric Maurin, « [Le déclin de la demande de travail non qualifié](#) », *Revue économique*, vol.48 n°5, 1997.

<sup>7</sup> Dominique Goux et Eric Maurin, « [The decline in demand for unskilled labor: an empirical analysis method and its application to France](#) », *The Review of Economics and Statistics* 82(4), November 2000.